

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Boralex annonce la clôture de l'acquisition du portefeuille de Kallista Energy Investment SAS

Montréal, le 20 juin 2018 - Boralex inc. (TSX : BLX) (« Boralex ») a annoncé aujourd'hui la clôture de la transaction annoncée le 20 avril visant l'acquisition du portefeuille de Kallista Energy Investment SAS, soit 163 MW en opération, 10 MW en construction et un pipeline de 158 MW, pour un montant d'environ 129 M € (198 M\$ CAD).

La considération a été versée entièrement au comptant grâce à l'utilisation de la facilité de crédit rotatif existante de Boralex. Afin de financer à plus long terme cette acquisition, Boralex utilisera le montant de \$100 million disponible au titre de la Tranche B de la convention de crédit subordonnée qui avait été mise en place le 29 mars 2018. Le tirage de la tranche B devrait avoir lieu au cours du mois de juillet 2018.

« Je me réjouis de la clôture de cette transaction », a affirmé Patrick Lemaire, président et chef de la direction de Boralex. « Boralex consolide sa position de premier producteur indépendant d'énergie éolienne en France avec ainsi une puissance installée de 772 MW, en plus de bonifier considérablement ses perspectives de croissance dans un contexte où l'État français s'est lui-même imposé de très ambitieux objectifs en termes de développement des énergies renouvelables. »

« Cette acquisition permettra à Boralex de bénéficier de nombreuses synergies opérationnelles, en plus de tirer pleinement avantage de son modèle unique et intégré de développeur, maître d'œuvre et opérateur de ses projets », a déclaré Patrick Decostre, vice-président et directeur général, Boralex Europe.

L'ajout des 15 projets acquis dans le cadre de cette transaction porte la capacité totale installée de Boralex en France à 799 MW.

À propos de Boralex

Boralex développe, construit et exploite des sites de production d'énergie renouvelable au Canada, en France, au Royaume-Uni, et aux États-Unis. Un des leaders du marché canadien et premier acteur indépendant de l'éolien terrestre en France, la Société se distingue par sa solide expérience d'optimisation de sa base d'actifs dans quatre types de production d'énergie - éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. Boralex s'assure d'une croissance soutenue grâce à son expertise et sa diversification acquises depuis plus de vingt-cinq ans. Les actions et les débetures convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles BLX, et BLX.DB.A respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com. Suivez-nous sur [Facebook](#), [LinkedIn](#) et [Twitter](#).

Mise en garde à l'égard d'énoncés prospectifs

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection information financière prospective. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les informations financières prospectives ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent, mais non de façon limitative, l'effet général des conditions économiques, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'énergie, la capacité de financement de la Société, la concurrence, les changements négatifs dans les conditions générales du marché, les réglementations affectant son industrie, la disponibilité et l'augmentation des prix des matières premières, les litiges et autres questions réglementaires reliées aux projets en opération ou en développement, ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations soient faites.

Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Le lecteur est donc prié de ne pas accorder une confiance exagérée à ces déclarations prospectives. À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

Les données exprimées en pourcentage sont calculées à partir de montants en milliers de dollars.

– 30 –

Renseignements :

Médias - Canada

Julie Lajoie
Conseillère principale,
Affaires publiques et communications
Boralex inc.
514 985-1353
julie.lajoie@boralex.com

Relations avec les investisseurs

Marc Jasmin
Directeur, relations investisseurs
Boralex inc.
514 206-2643
marc.jasmin@boralex.com

Médias - France

Maud Bourcereau
Responsable de la Communication
Boralex inc.
04 78 92 68 96
maud.bourcereau@boralex.com

Source : Boralex